

l'outil à onde pour les moulures, l'asne ou estau pour contourner les pièces, des pointes pour tracer, des tarières pointues, des couteaux à trancher, des traifoires, des tournevis, des tirefonds, des fers crochus, des polissoires, &c.

EBERTAUDER, terme en usage dans les manufactures de Rouen, Louviers, Elbeuf. En Berri, on dit *bertauder*, c'est tondre un drap, une ratine, ou autre étoffe de laine en première coupe, en première voie, en première façon; trois manières d'exprimer la même chose.

EBOULER, se dit d'un tas de terre, ou de sable, ou de pierre, ou de bois, &c. qui étant bien arrangés, & s'étant maintenus en bon état, viennent à se laisser aller sur les côtés, & par conséquent à perdre leur ancienne situation ou disposition. On dit qu'une muraille s'est *éboulée*, &c.

EBOUQUEUSES; dans les manufactures de draperie & étoffe de laine, ce sont des femmes, qui, avec des petites pincettes de fer, ôtent les nœuds, pailles ou petits bourrats, qui se trouvent aux étoffes, après qu'elles sont sorties de dessus le métier; elles ont divers noms suivant les provinces.

EBOURGEONNER les arbres fruitiers. Voyez *Fruitiers*.

EBOURRIER, ôter la bourre: *ébourrier* les peaux de mouton avec l'estire; c'est, en terme de *corroyeur*, leur ôter la bourre ou tannée qui leur est restée au sortir de la main du tanneur.

EBOUZINER, en terme de *tailleur de pierre*; c'est tailler la pierre jusqu'au vif.

ECACHER l'or & l'argent, c'est les battre, ou mettre en lame; après qu'il a été réduit en fil trait de la grosseur d'un che-

veu, on le fait passer entre deux petits rouleaux d'acier très-ferrés l'un contre l'autre sur leur épaisseur, pour l'applatir de telle sorte qu'il puisse facilement se filer sur la soie, & la couvrir de façon qu'on ne la puisse plus apercevoir.

E C A I L L E de tortue. Voyez *Tortue*.

ECAILLE, espèce de tapisserie de bergame, ainsi nommée de ce que les façons, dont les ouvriers les embellissent, imitent les écailles de poisson.

ECALER, en terme de *jardinage*, se dit des pois & des fèves qu'on écosse, c'est-à-dire, dont on ôte les cosses.

ECAQUEUR, est le matelot, qui, dans la pêche du hareng, est chargé de le caquer.

ECARLATE, une des sept sortes de bons rouges. Il y a l'*écarlate* de France ou des Gobelins, qui se fait avec le *kermès*, & l'*écarlate* de Hollande qui se fait avec la cochenille. Le *kermès* est un gallinsecte qui vient sur une très-petite espèce de chêne vert qui n'est communément qu'un arbrisseau qui s'élève environ à deux ou trois pieds. Ce petit chêne croît en Languedoc, en Provence, en Espagne, dans les îles de l'Archipel, & sur-tout dans celle de Candie. On fait la récolte du *kermès* sur ces petits arbres dans la saison convenable. Il a excité depuis long-tems la curiosité des naturalistes; mais c'est depuis peu d'années que le *kermès* a été observé avec attention & exactitude; les coques de *kermès* ramassées de bonne heure, & séchées, ressemblent à la cochenille, ce qui fait conjecturer que la cochenille est une espèce de *kermès*. On arrose de vinaigre le *kermès* que l'on fait sécher & qu'on

qu'on destine pour la teinture. Sans cette précaution, l'insecte métamorphosé en mouche s'envolerait & emporterait la teinture. Voyez le *Dictionnaire raisonné des animaux*, au mot *Kermès*. *Ecarlate* se dit aussi des draps & des serges teintes en écarlate.

ECHALAS, morceau de bois long & carré, d'environ un pouce & demi, fait d'ordinaire de cœur de chêne; son usage est pour soutenir les ceps de vigne, pour faire des berceaux, des espaliers, des contre-espaliers, & autres semblables ouvrages de treillage pour l'utilité & la décoration des jardins; ils se vendent à la javelle ou en botte. Les *échalas* pour les basses vignes sont de quatre pieds de long, & de neuf lignes en carré. Les bottes pour Paris sont ordinairement de quarante *échalas*, & celles pour les autres endroits en contiennent cinquante. Les *échalas* de treillage sont d'un pouce en carré sur six, neuf, douze & quinze pieds de longueur, chaque botte est composée de vingt-cinq *échalas*. Les provinces qui fournissent le plus d'*échalas*, pour la consommation des environs de Paris, sont la Bourgogne, la Brie, la Champagne, la Picardie; on en tire aussi de Lorraine.

ECHALOTTE, espèce d'oignon, dont la racine est bulbeuse & oblongue, qui a l'odeur & le goût de l'ail, mais moins fort, parce que ses sels sont moins âcres, un peu plus embarrassés par des parties rameuses. L'*échalotte* petite, rouge, un peu dure, & la moins âcre, est la meilleure, elle contient médiocrement d'huile & beaucoup de sel essentiel; elle a ses bonnes & mauvaises qualités; elle excite l'appétit, fortifie l'estomac, aide à la digestion,

Tome II.

pourvu qu'on en use modérément: d'un autre côté, elle est remplie d'un sel acide, volatil, sujet à enflammer la masse du sang & à causer des maux de tête. L'affaïsonnement de l'*échalotte* peut être bon aux vieillards & aux tempéramens flegmatiques, & à ceux dont l'estomac digère difficilement; mais les jeunes gens, & ceux qui sont d'un tempérament sec, en doivent éviter le fréquent usage.

Les *échalottes* viennent de caïeux sur planche, en rayon de quatre doigts, éloignés l'un de l'autre, les caïeux à même distance; c'est à la fin de Février qu'on les plante, & sur la fin de Juin qu'on renoue les montans: on les leve de terre, vers le 20 Juillet: on les laisse un peu aérer, puis on les serre en quelque lieu qui ne soit pas humide.

ECHANDOLE, petit ais à couvrir les toits des maisons, dont on se sert en quelques lieux de France; il est ordinairement de mairain.

ECHANGE, troc que l'on fait d'une chose contre une autre; il y a des occasions où le négoce ne se fait qu'en échange; tel est le commerce de quelques-unes des villes du Nord & de la mer Baltique, où les François portent leurs vins & leur eau-de-vie, qu'ils échangent contre des bois, des métaux, des chanvres & des pelleteries.

Le commerce des lettres de change n'est même qu'un pur négoce d'échange; un vrai troc d'argent contre d'autre argent; de celui, par exemple, qu'on a à Paris, contre celui qu'un marchand, un banquier ou une autre personne ont à Venise, à Cadix, à Amsterdam, &c.

On échange des laines pour du

G

blé, des fruits pour des légumes.

ECHANTILLON: ce terme a plusieurs significations; chez les marchands d'étoffe, c'est un petit morceau d'une pièce entière pour servir de montre, afin que celui à qui on la montre, puisse juger si l'étoffe est de son goût, tant pour la couleur que pour la qualité; les marchands drapiers ont leur livre d'*échantillon*. . . . On appelle *échantillon* une modique quantité que l'on donne ou que l'on demande pour modèle, de quelque nature de marchandises que ce soit, pour que ceux qui veulent en acheter, voient si elles sont telles qu'il les leur faut & qu'ils en ont besoin. . . . *Echantillon*, chez les Teinturiers, sont de certains morceaux de drap ou de serge, qui servent à faire comparaison des teintures qu'on met au débouilli: on les appelle autrement *matrices*, ou *échantillons matrices*. . . . *Echantillon* est aussi la contre partie de la taille sur laquelle les marchands en détail marquent, comme les boulangers, par exemple, & les marchands de vin marquent avec des hoches & incisions la quantité de marchandises qu'ils vendent à crédit. . . . *Echantillon* est encore une certaine quantité de laine de plusieurs couleurs, qu'à l'aide de l'eau & du savon noir, l'on foule avec la main pour la réduire en une espèce de feutre, qui sert ensuite de modèle pour les couleurs de draps mélangés. . . . *Echantillon* signifie quelquefois mesure, grandeur; on dit des bois, des tuiles du grand & petit *échantillon*. Les maîtres couvreurs appellent l'*échantillon*, ou le *pureau* d'une tuile, ce qui reste de découvert de chaque tuile, après que la couver-

ture est finie & que toutes les tuiles sont placées, ce qui se règle suivant la qualité du moule. Le grand moule a quatre pouces d'*échantillon*, c'est-à-dire, que de treize pouces qu'ont les tuiles, il y en a neuf qui sont recouverts par le rang de dessus; le petit moule qui n'a que neuf à dix pouces de long, n'a aussi que trois pouces d'*échantillon*, y en ayant sept à huit pouces de cachés. . . . On nomme briques d'*échantillon* les chantignoles, les demi-briques. . . . Le poids original qu'on nomme à Paris *étalon*, se nomme, dans les monnoies de Lyon, *échantillon*. . . . Il y a diverses mesures, réglées par les ordonnances, pour diverses fortes de marchandises qu'on appelle *échantillon*. En ce sens il y a des *échantillons* pour le bois de charpente, de chauffage, &c. d'autres pour les pavés de grès, l'ardoise, &c. . . . Les menuisiers & charpentiers, pour prendre & donner les épaisseurs des bois, se servent d'un instrument qu'ils appellent *échantillon*.

ECHANTILLONNER; c'est couper des *échantillons* d'une pièce d'étoffe pour les faire voir aux marchands, c'est aussi couper des morceaux de draps, des pièces qui viennent de la teinture pour en faire le débouilli; les maîtres & gardes drapiers ont ce droit; c'est à eux de faire *échantillonner* les draps, c'est-à-dire, d'en faire couper des *échantillons* pour les mettre à l'épreuve du *débouilli*. . . . Comparer un poids avec le poids original, c'est chez les balanciers, l'*échantillonner*.

ECHANVRER la filasse, c'est lui ôter, avec l'*échanvroir*, les plus grosses chenévottes qui lui

sont restées après qu'on l'a concassée dans la brie, ou brayoire. . . . L'*échanvroir* avec lequel on *échanvre* la filasse est, en Picardie, une espèce de couperet tout de bois de la forme d'un battoir à lessive, mais plus étroit, & fort tranchant d'un côté. En Normandie on l'appelle *écouffoir*; il est de fer avec un manche de bois, le côté du tranchant fort émouffé.

ECHAPPER, en terme de jardinage, se dit d'un arbre extrêmement vigoureux qui ne pousse que de grosses branches, sans en faire de celles qui doivent fructifier, & qui, par ses longs jets, fait ou des buissons trop grands, ou des espaliers qui excèdent la hauteur des murailles, sans rien pousser pour garnir le pied: de-là vient qu'on dit: *Cet arbre s'échappe*, il le faut retenir: *Cette branche s'est échappée*, il en faut ôter.

ECHARDONNER, en terme d'agriculture, on *échardonne*, ou on ôte les *chardons* des terres pour que les bleds n'en soient pas offusqués. L'instrument dont on se sert, nommé *échardonnoir*, est un petit crochet de fer attaché au bout d'un bâton.

ECHARNER, en terme de corroyeur; c'est ôter des cuirs tannés, que l'on veut préparer à être corroyés, la chair de l'animal qui y est restée au sortir de la tannerie. On se sert des *écharnures* pour essuyer le cuir après qu'il a été crépi: l'instrument pour *écharner* s'appelle *écharnoir*, *dryoire*.

ECHARSETÉ, en terme de monnaie; c'est l'épargne que l'on fait de l'or & de l'argent dans la fabrique des monnoies, en y substituant d'autres métaux dont on fait, ce qu'on appelle *alliage*. Un *bouis écharseté* est celui où le titre est trop affoibli. . . . Il y a deux

fortes d'*écharsetés*; l'une qui est permise, qu'on appelle *écharseté de loi dans le remède*; l'autre qui est punissable qu'on nomme *écharseté de loi hors de remède*.

ECHASSES, en terme de maçon, sont des pièces de bois qu'ils dressent d'aplomb sous les premiers boulines qu'ils mettent dans les trous de murs pour échafauder: on les appelle *baliveaux*, quand ils sont longs & qu'ils se lient avec des cordages à plusieurs boulines les uns sur les autres.

ECHAUDÉ, petit gâteau fait en corne de triangle: on fait des *échaudés* au beurre, des *échaudés* au sel, des *échaudés* au sel grillés, des *échaudés* aux œufs.

ECHAUDÉ: bleds *échaudés* pour semer. Voyez *Retraits*.

ECHAUDOIR, en terme de manufacture, est le lieu destiné à *échauder* les laines, avant que de les faire filer. . . . C'est, chez les *Teinturiers*, une grande chaudière dans laquelle ils *échaudent* leurs laines, avant que de les mettre à la teinture. . . . Les *Mégissiers* ont aussi des *échaudoirs* pour l'apprêt de leurs cuirs. . . . Les *Bouchers* pour laver & nettoyer les abbattis de leurs viandes, comme fraises, pieds de veau, &c. Les marchands tripières pour *échauder* les tripes dont elles font négoce.

ECHAUFER, *percer*, *vuider* une étoffe; c'est lorsque le foulon, par négligence, l'ayant foulée ou trop long-tems, ou trop fortement, la pièce devient trop étroite, & perd quelque chose de la largeur ordonnée par les réglemens.

ECHAUFFETTE, ou **CHAUFFERETTE**, petit réchaud de cuivre, ou de fer, & d'argent chez les riches, qui sert à mettre sur

la table pour rechauffer les mets.

ECHAULER la semence. Voyez *Labourage*.

ECHAULER, en terme de *labourage & d'agriculture*, se dit de la chaux amortie que l'on met dans l'eau & dont on arrose le bled qu'on veut semer; les laboureurs prétendent que cette maniere d'accommoder le bled l'empêche d'être bruiné.

ECHÉANCE, jour où l'on doit payer, ou faire payer quelque chose: il se dit particulièrement, en terme de commerce, de lettres & billets de change, du jour auquel leur paiement échoit, & que le porteur peut & doit exiger, ou du moins protester, en cas qu'on refuse de le faire.

Il y a des lettres de change qui n'ont qu'une seule *échéance*, & d'autres qui, pour ainsi dire, semblent en avoir deux: de la première espèce sont les lettres payables à vue, à jour préfix & à volonté: de la seconde, toutes celles à qui il est accordé le bénéfice de dix jours de faveur.

L'*échéance* des lettres de change à jour préfix est le jour du paiement fixé par la lettre, & celle des lettres à vue & à volonté, le moment même de leur présentation par le porteur, à celui sur lequel elles sont tirées, en sorte que faute de paiement actuel, il faut les faire protester.

A l'égard des deux *échéances* des lettres qui jouissent du bénéfice des dix jours de faveur: la première est le jour marqué dans la lettre, soit qu'il se compte de celui de l'acceptation, comme dans les lettres à plusieurs jours de vue, soit qu'elle ne dépende pas de cette acceptation, comme dans celles à une ou plusieurs usances: la seconde *échéance* de ces mêmes lettres est le dernier des dix jours

de faveur. Il arrivoit autrefois de grandes contestations touchant l'*échéance* des lettres de change, & la maniere de compter les dix jours de faveur. L'ordonnance de 1673 a pourvu à cette difficulté, ayant réglé, par l'art. 4 du tit. 5, que les porteurs des lettres qui auroient été acceptées, ou dont le paiement écheroit à jour certain, seroient tenus de les faire payer, ou protester dans dix jours, après celui d'*échéance*. Voyez *Lettres de change & Protest.*

ECHÉLAGE, terme de *coutume*; c'est un droit de poser une *échelle* sur l'héritage d'autrui pour refaire un bâtiment, un mur, &c. ce qui est droit d'*échelage* d'un côté, est *servitude* de l'autre.

ECHÉLETTE, petite *échelle* qu'on attache sur le bât d'une bête de somme pour y accrocher du foin, de la paille, &c. . . *Echelle* est aussi une petite *échelle* plus large par le bas que par le haut, dont se servent les charretiers, lorsqu'ils charrient du foin, de la paille, &c. & ils mettent cette *échelle* sur le devant d'une charrette ridelée. . . Les manufacturiers d'étoffe de laine se servent de petites *échelles* pour tirer & allonger leurs étoffes.

EHELLE, en terme de *commerce maritime*; il s'entend de celui qui se fait dans le Levant par la Méditerranée, & c'est un port où les marchands d'Europe, François, Anglois, Hollandois, Italiens, entretiennent des consuls & des commissaires où ils ont des magasins & des bureaux, où ils envoient régulièrement chaque année des vaisseaux pour y porter de marchandises propres au Levant, & en rapporter celles qui s'y fabriquent, qui y croissent, ou qui y sont voiturées du dedans des terres.

Les principales *échelles* du Levant, & où se fait le plus grand commerce, sont Smyrne, Alexandrette, Alep, Seyde, Cypre, Echelle neuve, Angora, Beibazar, Salé, Constantinople, Alexandrie, Rosette, le Caire, le Bastion de France, Tunis, Alger, Tripoli de Syrie, Tripoli de Barbarie, Naples de Romanie, la Morée, île de Negrepoint, île de Candie, Durazzo, Lea, Naxis & Paras, l'île de Tine & Miconi, & les autres îles de l'Archipel les plus considérables, &c.

La plupart des Nations, qui font le commerce du Levant, entretiennent dans ces *échelles* des consuls, vice-consuls, agens ou commissionnaires, dont les uns ont soin des intérêts de leur nation en général, & les autres du commerce des particuliers; chaque nation, même chaque négociant y établit ses magasins pour y recevoir les marchandises qui viennent d'Europe, ou celles qu'ils rassemblent dans le Levant, pour faire leur retour. Voyez le *Parfait Négociant* de M. Savary, sur le commerce qui se fait dans les *échelles* du Levant.

EHELLE, instrument qui sert à monter: il y a l'*échelle* simple, & l'*échelle* double; la simple est composée de deux pièces de bois, légères & longues à volonté, percées de pied en pied de trous de tarière, à travers lesquels passent de petits morceaux de bois, qu'on nomme *roulons* ou *échelons*, sur lesquels on appuie les pieds l'un après l'autre, pour arriver au haut de l'*échelle*.

L'*échelle* double est faite de deux *échelles* simples jointes ensemble par un boulon qui les traverse par le bout d'en-haut: elles sont fort étroites, & extrêmement larges & empattées

par celui d'en bas. Les *échelles* doubles ont la commodité de se tenir droites, sans autre appui que celui que chacune des deux *échelles* se prête mutuellement. L'*échelle* simple, au contraire, ne peut servir, sans être dressée contre quelque appui solide, tel qu'un mur, un arbre, ou autre chose semblable.

L'*échelle* double sert aux peintres, aux jardiniers & aux tapisseries; celles des peintres & des jardiniers se font par les tourneurs, avec de bois longs & légers, & ont besoin de deux crochets de fer pour empêcher qu'elles ne glissent, en s'éloignant trop pas le pied; celles des tapisseries sont l'ouvrage des menuisiers qui les font de bois dressés avec le rabot & emmortoisés; elle est jointe par des couplets, & les quatre montans sont rabattus à angles aigus, s'appuyant l'un contre l'autre. Cette double *échelle* se maintient toujours d'elle-même dans une largeur égale, sans aucun risque de celui qui s'en sert.

L'*échelle* est d'un grand usage pour les charpentiers, menuisiers, ferruriers, maçons, couvreurs, &c. Les couvreurs appellent *échelles* à couffinet, celles où ils attachent par-dessous des nattes de pailles roulées en rond; quelques-unes ont deux couffinets, d'autres n'en ont qu'un; ces nattes empêchent les *échelles* de casser la tuile, ou de couler dessus; elles les élevent, & donnent au pied du couvreur une distance raisonnable pour s'affermir sur l'*échelon*. Ces *échelles* de couvreurs s'accouplent ordinairement avec des cordes, pour qu'il y en ait une de chaque côté du comble: quand elles sont accouplées, elles n'ont chacune qu'un couffinet. . . L'*échelle* de corde est encore une des

échelles des couvreurs & des plombiers; ce n'est qu'un gros cordage avec des nœuds de distance en distance, qui a un fort crochet de fer attaché à un de ses bouts, qui sert à couvrir & à mettre les plombs aux tours & aux clochers, où pour s'en servir on l'arrête avec son crochet au pinçon du bâtiment. . . Un autre cordage, armé aussi de son crochet par un bout, & qui a, par l'autre bout, une petite planche suspendue à deux cordes pour asseoir l'ouvrier, ou des fangles en forme de bretelles à même usage, sert à le guider le long des nœuds du grand cordage qui sont comme les échellons de l'échelle. . . L'échelle de carrier est une longue pièce de bois, ou plusieurs entées les unes sur les autres, avec des boulons de fer, suivant la profondeur de la carrière qui sont traversées de haut en bas, & de pied en pied, par de fortes chevilles de bois, en forme d'échellons; quand l'échelle est composée de plusieurs pièces, la première enture a ordinairement dix pieds de long: les autres sont à volonté, & suivant le besoin. Cette échelle s'attache par en haut avec un fort cordage à une des fourches de la roue: on l'appelle aussi *échellier*.

ECHELLE, en terme d'architecture & de géographie, est une ligne divisée en parties égales, qui sert de mesure commune. . . Les teinturiers nomment *échelle* un certain nombre de degrés qu'ils donnent à la clarté & à la profondeur des couleurs, particulièrement à celles qui viennent du pastel.

ECHELLIER, ou *RENCHER*, pièce de bois traversée de longues & fortes chevilles qui sert à monter au haut de quelques-unes de ces machines propres à élever les far-

deaux, telles que sont les engins; grues, gruaux, &c. . . . On appelle aussi *échellier* une pareille pièce de bois, ou plusieurs entées les unes sur les autres, qui servent à descendre dans le fond des mines ou des carrières de marbre, de pierre ou d'ardoise.

ECHELON, petit morceau de bois, tantôt rond, tantôt plat, suivant l'espece d'échelle qui en joint les deux montans, & sur lequel on appuie le pied en montant. Les carriers appellent *échellons* les chevilles qui traversent leurs échelles, & celles qui sont autour de leurs roues & qui en forment l'échellier.

ECHEMER, c'est faire un nouvel essaim d'abeilles. V. *Abeille*.

ECHENEAL, *ECHENEAU*, ou *ECHENEZ*; selon quelques coutumes, c'est une gouttière de bois de chêne pour recevoir l'eau qui decoule de dessus les toits & empêcher qu'elle ne tombe au pied du mur, ou sur le fond des voûtes.

ECHENO, espece de bassin de terre que les fondeurs font au-dessus des moules, dans lesquels ils veulent fondre des ouvrages de métal; c'est dans l'*écheno* que viennent se rendre les gros jets, ou tuyaux, où aboutissent tous les autres jets qui sont moins considérables, & c'est dans ce même bassin que coule le métal fondu, au sortir des fourneaux où il a été mis en fusion.

ECHEVEAU: ce sont plusieurs fils tournés & pliés ensemble sur un dévidoir, après qu'ils ont été filés au fuseau ou au rouet. Les *écheveaux* sont noués & attachés par le milieu, avec un nœud extraordinaire, qu'en terme de fileuses, de mouliniers & de tisserands, on appelle la *centaine*; c'est par cet endroit qu'on commence à

dévider un *écheveau*, quand on le veut mettre en pelotons, soit pour dresser un métier & ourdir une toile ou une étoffe, soit pour l'employer à la couture, ou à d'autres ouvrages. On fait des *écheveaux* d'autant de matières que l'on en peut filer & réduire en fils, ainsi que de ce qu'on appelle des *écheveaux* de fil faits de chanvre & de lin: il y en a de soie, de laine, de coton, de poil, d'écorce d'arbre, &c. Dans le négoce des fils de chanvre & de lin, la qualité s'en distingue souvent par la quantité des tours que contient chaque *écheveau*; il y a des *écheveaux* qui n'ont que dix ou douze tours, ce sont ceux de fil fin, & d'autres qui en ont cinquante & au-delà. . . Les mouliniers & les ouvriers qui travaillent pour eux, appellent des *flottes de soie*, ce que communément on appelle des *écheveaux de soie*. Ces *flottes* se forment sur les dévidoirs de leurs moulins. Voyez *Fil*, *Moulinage des soies*, *des laines*, *de cotons*.

ECHEVIN, officier élu par les habitants d'une ville pour être chargé de la direction des affaires qui les regarde en commun, & pour avoir soin de la décoration & entretien de la ville, & quelquefois de la police. Si les *échevins* ne remplissent pas toutes les fonctions des anciens Ediles de Rome, du moins une partie est de leur ressort: on les appelle en latin *Ediles*, & le prévôt des marchands des villes, où il y en a, *Præfectus urbis*. . . A Paris il y a un prévôt des marchands & quatre *échevins* qui ont une juridiction particulière qui s'étend sur tous les ports, & les marchands de plusieurs sortes de marchandises qui y arrivent par la rivière. . . A Lyon le premier officier muni-

cipal s'appelle aussi *prevôt des marchands*; mais dans la plupart des autres villes de France, c'est le *maire* qui occupe cette place & qui a ses *échevins*. A Toulouse on les appelle *capitouls*; à Bordeaux, *jurats*; en Dauphiné, en Langue-doc & en Provence, *consuls*; & à Beauvais, des *pairs*. Il y a plusieurs villes en France où l'*échevina-ge* annoblit, comme Paris & Lyon. Voyez *Prevôt des marchands*.

ECHIFFRE, en architecture, est un mur qui sert de base à un escalier, & qui en soutient la charpente, les marches, la balustrade & les appuis.

ECHIGNOLE, est une espece de fuseau dont les boutonnières se servent pour mêler ensemble les différens brins de soie ou de fil, dont ils font leurs ouvrages.

ECHINE, en architecture, est un ornement de figure ovale, placé au haut du chapiteau de la colonne ionique, composite & corinthienne.

ECHILÉE; c'est une pièce de chair d'un cochon, coupée sur le dos: on mange l'*échinée* aux poids; c'est un bon ragoût.

ECHION, plante que les reptiles venimeux abhorrent, qui croît abondamment aux environs de Paris, & en Dauphiné près de Grenoble.

ECHIQUEUR, est un tablier divisé en soixante-quatre carreaux de deux couleurs, sur lequel on joue aux dames & aux échets. . . L'*échiquier*, sous les ducs de Normandie, étoit une assemblée générale où se trouvoient les principaux seigneurs pour juger les affaires les plus importantes en dernier ressort. . . La cour de l'*échiquier*, en Angleterre, est celle où l'on juge les causes, touchant le trésor & le revenu du roi, les comptes,

déboursement, impôts, douanes & amendes... Enfin *échiquier* est une espece de filet carré, environ de six pieds de chaque côté; dont on se sert pour la pêche du goujon; deux archelets, ou bâton d'orme, courbés en demi-rond, se traversant en croix, le suspendent par chacun de ses angles; une longue perche attachée aux archelets se croisent lui sert comme de manche. On pêche, avec l'*échiquier*, hiver & été, en le plongeant dans les endroits de l'eau où l'on remarque beaucoup de ce petit poisson, & en le retirant, quand on croit qu'il y en a dedans.

ECHO: tout *écho* a pour cause un son réfléchi qui parvient plus tard à nos oreilles, Il y a des *échos* simples & des *échos* polyphones. *Dictionnaire de physique. Voyez Son réfléchi.*

ECHOPPE, petite boutique attachée contre un mur, où des marchands débitent des denrées de peu de conséquence. Les *échoppes* sont ordinairement appuyées aux murs extérieurs des églises & des hôtels: elles sont faites de planches, quelquefois enduites de plâtre, avec un petit toit en appentis, aussi de bois, ou de toile cirée... Il y a des *échoppes* portatives & comme ambulatoires, pareillement construites de bois, montées sur des roues, ou qui se dressent sur quelques piliers au milieu des marchés & des places publiques: telles sont les *échoppes* des halles & des autres marchés de Paris. Les vendeurs de pain d'épice, les petits merciers ont de ces *échoppes* portatives, sous lesquelles ils viennent étaler devant quelques églises & lieux de dévotion, où quelque fête attire un grand concours de peuple: ceux qui écrivent pour le public dans

les marchés, les grandes rues de Paris, à la porte des bureaux des fermes, de la poste, &c. ont aussi des *échoppes* où ils écrivent lettres, placets, & tout ce que l'on veut.... *Echoppe* est aussi un outil dont se servent plusieurs artisans & ouvriers... L'*échoppe* des graveurs à l'eau-forte est une pointe d'acier, ou plutôt une aiguille affûtée par le bout en ovale, avec un petit manche de bois dont ils se servent pour tracer sur le vernis qui couvre leur planche, les traits des desseins qu'ils veulent représenter... L'*échoppe* des ferruriers est une espece de ciseau pour relever leur gravure... L'*échoppe* des sculpteurs & des graveurs sur métal, soit en creux, soit en relief, est un de leurs petits ciselets.

ECHOUEMENT, en terme de marine & de commerce de mer, est le choc d'un vaisseau contre un banc de sable, ou un bas-fond, sur lequel il ne peut passer, faute d'y trouver assez d'eau; ce qui bien souvent le brise & en cause la perte: le titre 9 du livre 4 de l'ordonnance de la marine de France, de 1681, règle, en trente-sept articles, tout ce qui concerne la police qui doit s'observer pour la conservation des effets & marchandises provenant des naufrages, bris & échouement des vaisseaux sur les côtes du royaume.

ECIMER; c'est couper la cime ou la tête de l'arbre: on *écime*; on *étece* les saules afin qu'ils poussent: on dit aussi *ététer*.

ECLABOUSSURE, en terme de chasse; c'est lorsque la bête qu'on chasse, fait aller l'eau sur les branches & les herbes qui sont des deux côtés du ruisseau qu'elle aura longé, ou traversé, ou sur les pierres qui sont au-dessus de l'eau.

ECLAIR, éclat subit de la lumière qui annonce & précède or-

dinairement le bruit du tonnerre. Tout *éclair*, dit l'auteur du *Dictionnaire de Physique*, est causé par un grand nombre de bluettes qui sortent d'un nuage électrisé que quelque vent a poussé contre un nuage non électrisé.

ECLAIR de harengs: c'est un éclat de lumière semblable à celui des *éclairs* qui précèdent le tonnerre, & qui paroît sur la mer, lorsque les *harengs* passent en troupes. Voyez *Hareng*.

ECLAIRCIR du plant; c'est en ôter ou en arracher une bonne partie, quand il est trop dru & trop épais, en sorte que ce qui se doit grossir & se fortifier, ne seroit que s'étioler: par exemple, on *éclaircit* des raves, des choux, des pois porreaux, de l'oignon, des laitues à replanter, &c. L'oseille n'a que faire d'être éclaircie, elle ne sauroit presque jamais être trop drue.

ECLAIRCIR les levées, en terme d'agriculture & de laboureur: le laboureur doit avoir attention que quand le bled leve, il n'y en ait pas trop, ce qui arrive assez souvent dans les fonds; c'est pour quoi on *éclaircit* les bleds qui sont si fort en herbes, & on n'y en laisse qu'autant qu'il en faut, pour que toutes les productions viennent à bien; pour cela on y fait paître les vaches & des brebis, ordinairement dans le mois de Décembre: le fond déchargé par-là de ce qu'il y a de trop, perfectionne les productions qui lui restent, & donne des herbes & du grain en abondance.

Le millet, le panis, le maïs sont aussi fort souvent trop épais en levant, parce qu'on ne les sème que dans la belle saison; ils lèvent en peu de jours; il faut y veiller & arracher à la main ce qu'il y a de trop: on donne même

au maïs un léger labour, profond seulement d'un pouce, à la fin de Mai, avec la serfouette, ou avec une petite pioche, après une pluie douce, & l'on arrache les méchantes herbes qui croissent au pied de chaque plan, afin que les épis soient plus gros & plus grenus, en le semant, on en met trois ou quatre grains dans un trou, mais quand ils sont levés, on n'en laisse que deux, afin que les tiges soient plus fortes; ce qu'on arrache est une nourriture très-friande & très-bonne pour le bétail.

On arrache aussi le millet noir qui se trouve parmi le petit millet pour l'avoir beau & en abondance, parce que le noir en suce toute la substance: si l'on arrose le petit millet dans les chaleurs, quoiqu'on l'ait semé à claire-voie, un seul grain produira plus de trente & quarante tuyaux. Quand les tuyaux commencent à monter, & avant qu'il y ait des épis, les curieux ont encore soin de les faire effaner, afin qu'ils ne versent point par terre; ce qui cause toujours un grand dommage. Voyez *Effaner*.

ECLAIRCIR un cuir, en terme de corroyeur; c'est lui donner le lustre avec l'épine-vinette.

ECLAIRCISSEMENT, terme d'exploitation de bois, qui se dit chez les officiers des eaux & forêts. Faire des ventes par *éclaircissement*, c'est faire abattre des *baliveaux* sur taillis qui sont en si grand nombre, qu'ils l'offusquent & l'empêchent de croître, en sorte qu'il ne profite plus si on ne l'*éclaircit*, en faisant couper un nombre suffisant de *baliveaux*, tant anciens que modernes.

ECLAIRE; c'est un nom commun à deux différentes especes de plantes; l'une est la grande *éclaire*, ou la grande *chélidoine*; l'autre

est la petite *éclaire*; la grande croît dans les lieux ombrageux, sur les murailles, dans les fentes des vieux édifices, elle fleurit en Avril; l'autre naît dans les marais, naît & meurt au printems, fleurit en Mars jusqu'en Avril: le suc de la première sert à éclaircir la vue, sa racine mâchée guérit la douleur des dents; l'eau distillée dissipe l'inflammation des yeux, & nettoye les ulcères qui s'y forment.

Le jus de la seconde, respiré par le nez, purge le cerveau; son eau distillée guérit les écrouelles, d'où elle a pris son nom, sa racine appliquée avec l'urine du malade est bonne pour les hémorroïdes: les Alchimistes en font grand cas en leur extraction des métaux.

La grande *éclaire* pousse une tige de la hauteur d'une coudée & davantage, grêle, qui a beaucoup de branches garnies de feuilles qui ressemblent à celles de la grenouillette, mais plus tendres & tirant sur le verd: auprès de chaque feuille sortent des fleurs semblables à celles du violier: elle est pleine d'un suc jaunâtre, âcre & mordicant, avec un peu d'amertume & de mauvaise odeur: son fruit est fait comme celui du pavot cornu, dans lequel se trouve la graine: sa racine est simple au dessus & au-dessous: elle est partagée en plusieurs autres.

La petite *éclaire* produit des feuilles semblables à celles du lierre, quelquefois plus petites, plus rondes, plus tendres & un peu plus épaisses: elles sont couchées par terre, sans tige: cette plante pousse des racines qui sortent d'un même durillon; ses fleurs sont jaunes, & paroissent au commencement du printems; il y a des taches rouges dans les feuilles.

ECLAMÉ, se dit d'un oiseau

qui a l'aile ou la jambe rompue; ce qui arrive assez souvent aux serins qu'on nourrit en cage: on met un serin *éclamé* dans une petite cage garnie de mousse ou foin; on lui ôte les bâtons sur lesquels il se perche, & l'on met son boire & son manger au bas de sa cage, & l'oiseau se guérit en peu de tems.

ECLANCHE, partie charnue du mouton qui tient aux quartiers de derrière; on l'appelle communément *gigot*; les meilleures *éclanches* sont celles qui ont le manche court: on mange l'*éclanche* rôtie: un ragoût de chichorée, ou de concombres, ou une sauce robert dessous: l'*éclanche* farcie, farcie à la crème, farcie dans sa peau; l'*éclanche* à la royale, & de différentes autres manières. Consultez le *Cuisinier François*, ou le *Dictionnaire des aliments*.

ECLATER, en terme de jardinage, se dit d'une branche ou d'une racine qu'on détache, soit à dessein, soit par ignorance, ou d'une éclatée par le vent.

ECLIPSE: obscurcissement de quelque astre ou planète, causé par l'impression d'une planète. Les principales *éclipses* sont celles de soleil & de la lune.

Toutes les fois que la lune se trouve en conjonction entre le soleil & la terre, nous devons avoir une *éclipse* de soleil, parce qu'alors la lune répand son ombre sur la terre, & qu'elle nous empêche de recevoir les rayons de lumière que le soleil nous envoie: les mêmes raisons, qui nous rendent rares les *éclipses* de lune, nous rendent encore plus rares celles de soleil, parce que l'ombre de la terre s'étendant jusqu'à trois cents vingt-cinq mille lieues, & celle de la lune ne s'étendant que

jusqu'à environ cent trente-cinq mille lieues, il est beaucoup plus facile à la lune d'entrer dans l'ombre de la terre, qu'à la terre d'entrer dans l'ombre de la lune.

Les astronomes divisent les *éclipses* du soleil en quatre classes; la première classe contient les *éclipses* partielles, la seconde, les *éclipses* totales, la troisième, les *éclipses* centrales, & la quatrième, les *éclipses* annulaires. Une *éclipse* du soleil est *partielle*, lorsque la lune ne nous cache qu'une partie du disque de cet astre. Une *éclipse* de soleil est totale, lorsque tout son disque nous est caché par la lune: ce phénomène est rare, mais il arrive quelquefois. Une *éclipse* du soleil est centrale, lorsque l'on voit, dans la même ligne droite, le centre du soleil, le centre de la lune, & l'œil de l'observateur. Une *éclipse* du soleil est annulaire, lorsque l'on voit un anneau de lumière répandu autour du globe de la lune.

La lune s'*éclipse* lorsque, par son immersion dans l'ombre de la terre, elle est privée de la lumière du soleil; ces sortes de phénomènes ne peuvent arriver que dans le tems de la pleine lune, c'est-à-dire, lorsqu'elle paroît sous un signe directement opposé à celui du soleil, parce que ce n'est qu'alors que la terre se trouve entre le soleil & la lune; chaque pleine lune nous donneroit une *éclipse*, si ce satellite de la terre avoit son mouvement périodique dans l'écliptique; mais il n'en est pas ainsi: l'orbite de la lune forme, avec l'écliptique, un angle qui va quelquefois jusqu'à cinq degrés dix-sept minutes: aussi ne s'*éclipse*-t-elle que lorsqu'elle se trouve dans un des nœuds, ou près d'un des nœuds dans le même tems que le soleil paroît dans le

nœud, ou près du nœud opposé. Les *éclipses* de lune se divisent en *centrales* & non *centrales*; les premières n'arrivent que lorsque le soleil, la terre & la lune ont leur centre dans la même ligne droite: elles sont toujours totales, c'est-à-dire, le disque de la lune est toujours totalement obscurci.

Il n'en est pas de même des secondes: elles sont tantôt totales & tantôt partielles, & c'est pour déterminer exactement la grandeur des *éclipses partielles*, que les astronomes ont divisé le diamètre du globe lunaire en douze parties ou en douze doigts. L'*éclipse* est de six doigts, lorsque la moitié du disque de la lune entre dans l'ombre de la terre, & il n'est que de trois doigts, lorsque l'ombre de la terre ne se répand que sur le quart de ce même disque. Voyez sur les *éclipses* de lune & de soleil, le *Dictionnaire de physique*.

ECLIPTIQUE, la ligne que divise la largeur du zodiaque en deux parties égales a le nom d'*écliptique*, parce que le soleil ne paroissant jamais hors de cette ligne, ce n'est que là que peuvent se faire les *éclipses*. Voyez *Sphere*.

ECLISSE, bois refendu, très-mince, ordinairement de chêne, ou de hêtre qui se travaille aux environs des forêts, & dont les boisseliers font des boisseaux, minots, seaux, tambours & autres semblables ouvrages. Les *éclisses* se font de trois différentes longueurs, de trois pieds, de quatre pieds & de quatre pieds & demi... On appelle aussi *éclisses* de petits moules de bois, de terre, ou d'étain, percés à jour, plus ou moins grands, dans lesquels on dresse les fromages; les yanniers appellent *éclisse* un gros osier coupé en deux, & plane, dont ils

se servent pour bander le moule & mariniers se servent aussi de des paniers : les boisseliers appellent aussi *éclisses* de petits *aüs* qui servent à former les ailes ou plis des soufflets.

ECLUSÉ, construction de bois ou de charpente qui sert à retenir ou à élever les eaux. L'*écluse* d'un moulin est une petite digue qui sert à amasser l'eau d'une fontaine pour la faire tomber sur la roue d'un moulin.

ECLUSÉE, en terme de commerce de bois ; c'est un train de bois, de charpente ou de chauffage, d'une longueur & largeur convenable pour pouvoir entrer dans les différentes écluses qui se rencontrent sur les canaux & rivières pour en faciliter la communication. L'*écluse* est ordinairement de treize toises & demie de long, sur douze pieds de large, si elle est de bois à bâtir, elle contient environ trois cent pièces de bois, suivant la réduction des bois de charpente : on l'appelle aussi *brelle* & *coupon*. Voyez *Train*.

ECONOMATS, ECONOMOME, en jurisprudence : on appelle *économe* des sequestres nommés par le roi pour administrer les biens & revenus, tant des bénéfices qui sont à la nomination du roi pendant la vacance, que des autres bénéfices dont les fruits sont faisis ou sequestrés en vertu d'ordonnance de justice... *Econome* se dit d'un homme sage & prudent dans l'administration de ses biens qui sçait faire valoir les revenus de ses terres, de ses vignes, de ses bois, & qui a soin enfin que rien ne déperisse.

ECOPE, sorte de pelle de bois à long manche, dont on se sert à arroser les toiles sur le pré : les Hollandois, qu'on prétend en avoir donné l'invention, l'appellent *gieter*.... Les bateliers, pêcheurs

& mariniers se servent aussi de l'*écope* pour vider l'eau de leurs bateaux.

ECORCE, la partie qui couvre les arbres, & qui leur sert comme de peau ou de couverture. L'attention d'un jardinier est, lorsqu'il plante, ou qu'il élague des arbres, de n'en point endommager l'*écorce* ; il y a une autre peau sous la première, appelée *liber*, par Columelle. L'*écorce* est utile aux tanneurs : c'est une partie du débit qu'un marchand de bois fait de celui qu'il achète sur pied... Entre les *écorces* qui entrent dans le négoce, les unes sont propres pour la médecine, comme le *quinquina*, le *macer* ; les autres pour la teinture, comme l'*écorce d'aulne* & de *noyer* ; les autres pour l'épicerie, comme la *cannelle*, le *cassia lignea* ; les autres pour différents usages. L'*écorce* de chêne battue sert à faire du tan : on fait des cordes de puits avec celles du tilleul... *Ecorce* se dit aussi de la peau de certains fruits, comme *citron*, *orange*.

Les Sauvages de l'Amérique font des canots d'*écorce* qui tiennent jusqu'à vingt-quatre personnes... On *écorce* les arbres dans les forêts dans le tems qu'il est fort en fève, au mois de Mai ; autrement l'*écorce* ne se détacherait pas du bois : ce sont sur les jeunes chênes que les bucherons font cette opération. Il est défendu, par l'ordonnance des eaux & forêts du mois d'Avril 1669, article 28, de la police & conservation des forêts, à tous marchands de peler les bois de leurs ventes, étant debout & sur pied sur peine de cinq cents livres d'amende & de confiscation.

ECORCE d'arbre, étoffe fabriquée aux Indes, de l'*écorce* d'un arbre, qui se file comme

le chanvre ; les longs filamens qu'on en tire, après qu'elle a été battue, & puis rouie dans l'eau composée un fil qui tient en quelque sorte le milieu entre la soie & le fil ordinaire, n'étant ni si doux, ni si lustré que la soie, ni si dur, ni si mat que le chanvre ; cette étoffe a sept à huit aunes de longueur & trois quarts, ou cinq sixièmes de largeur... L'on mêle de la soie dans quelques-unes de ces étoffes, & celles-là s'appellent *guingans*, *nillas cherquemolles* ; celles-ci n'ont que quatre aunes de long sur trois quarts de large.

ECORCHEUR de bêtes mortes ; ce sont les *écorcheurs* qui font, à Paris, le commerce de l'huile de cheval, dont les émailleurs se servent pour entretenir le feu de leur lampe.

ECORCIER, grand bâtiment voisin des moulins à tan, qui est le magasin où l'on met à couvert les *écorces* de chêne dont on fait le tan.

ECOSSE, en terme de jardinier, petite peau qui enveloppe les légumes ; il y a les *écosse* de pois & de fèves qu'on jette, quand on veut les apprêter pour manger ; il y a des pois qu'on mange avec leurs *écosse*.

ECOT, en jardinage, est un tronc ou grosse branche d'arbre, où il reste encore les bouts de branches qui en ont été coupées, & dont la taille, par ce moyen, n'est pas droite & unie.

ECOUAILLES : on appelle ainsi en Berri, la laine des cuisses de mouton. Voyez *Loquets*.

ECOUENE, espece de grosse lime ou de rape, avec des cannelures par angles entrans & sortans, dont se servent, dans les hôpitaux des monnoies, les ouvriers & tailleries, pour limer les flacons qui sont trop pesans, & les ré-

duire au poids des dénéraux... Les ferruriers, arquebusiers, tabletiers, peigniers, & autres artisans se servent pareillement de l'*écouene* pour raper le fer, l'ivoire, le bois, &c. qu'ils emploient dans leurs divers ouvrages... Les faiseurs de peignes disent *écouener* un copeau de buis, pour dire, donner la première façon à ces petits morceaux de buis qu'ils ont débités pour faire des peignes ; ils les finissent, & les mettent en façon avec l'*écouennette*.

ECOUFLE, nommé *milan* & *huau*, oiseau qui fait son vol sans bruit, & chasse les petits oiseaux & les pigeons.

ECOULER le cuir, chez les corroyeurs ; c'est en faire sortir toute l'eau qu'il a prise, ou dans le tonneau, ou quand on le foule aux pieds ; l'instrument avec lequel s'écoule le cuir s'appelle *estire*, & il est de fer ou de cuivre, suivant la qualité de la peau, ou de la couleur qu'on veut lui donner.

ECOURGEON, espece d'orge, nommée aussi orge d'automne, parce qu'on le sème dans ce tems, orge *quarré*, parce que ce grain a quatre coins, & orge de *prime*, parce qu'il est le premier grain qu'on moissonne ; il se sème en même tems que le méteil : il veut une terre grasse, bien fumée & bien labourée ; ce grain est d'un très-grand secours pour les pauvres gens, à cause qu'il se recueille de bonne heure : on le fait aussi manger en verd aux chevaux, lorsqu'on veut les engraisser, & leur faire avoir bon corps. Voyez *Orge quarré*.

ECOUSER, en terme de filassier, c'est nettoyer la filasse avec l'*écouffoir*, pour en faire tomber la *cheneyotte* qui reste au chanvre,

après qu'il a été concassé par la brie. L'*écouffoir* est de fer, avec un manche de bois, en forme de couperet: le côté tranchant est fort émoussé pour ne pas couper la filasse.

ECOUTILLES, en terme de marine, sont de grandes ouvertures quarrées qui sont aux ports ou tillacs des vaisseaux pour y descendre & pour en tirer les gros fardeaux & les marchandises; chaque *écouille* a son *écouillon*, ouverture plus petite par où les personnes descendent ou montent pour le service du vaisseau, ou pour leurs besoins particuliers.

S'il arrive quelque dommage aux marchandises qui sont dans le bâtiment, faute d'avoir bien fait fermer les *écouilles*, cela est mis au nombre des simples avaries, & comme telles, le navire & le fret tombent sur le compte du maître. Voyez l'article 4 du titre 7 du livre 3 de l'ordonnance de la marine du mois d'Avril 1681.

ECOUVETTE: les maçons, tailleurs de pierre, de marbre, fondeurs de grands ouvrages, &c. appellent ainsi un bâton de boulevau, ou une grosse poignée de verges de cet arbrisseau dont ils se servent pour nettoyer dans leur atelier autour de leurs ouvrages... Les bouchers en ont autant sur leur établi pour le tenir propre, à mesure qu'ils dépecent de la viande.

ECOUVILLON, ou *PA-TROUILLE*, longue perche de bois au bout de laquelle sont attachés plusieurs vieux morceaux de linge ou d'étoffe, dont les boulangers & pâtisseries se servent pour nettoyer l'âtre de leur four, avant que d'y placer leur pain, après qu'ils en ont ôté une partie de la braise avec le fourgon, & rangé l'autre dans la ceinture du four.

ECRAN, petit meuble qui sert à se parer de la trop grande ardeur ou de la lumière du feu; il y a des *écrans* à pied qui se tiennent debout devant le feu, d'autres à la main qu'on orne de diverses histoires ou images.

ECREMER: c'est ôter la crème du dessus du lait pour en faire du beurre, & l'employer à d'autres usages propres pour la bouche... Les artificiers appellent *écrémoire* un morceau de corne ou de fer-blanc de deux à trois pouces de long & de large, dont ils se servent pour assembler les matières broyées, ou les prendre dans les boîtes où on les conserve.

ECRENAGE, en terme de fondeur de caractère d'imprimerie, est l'action pour laquelle on *écrene* une lettre; c'est l'*évider* avec un petit instrument nommé *écrenoir*, en forme de canif, gros par le manche, dont la lame est courte; faute d'*écrenoir*, on se sert du canif ordinaire. On n'*écrene* que les lettres longues, afin que les quadratins, ou espaces, qui séparent les mots, puissent se placer par-dessous.

ECREVISSES, poisson crustacé, fait, à-peu-près, comme le scorpion, mais plus gros, & qui a des pattes disposées en manière de serres ou de tenailles; il se nourrit d'herbes, de grenouilles & de cadavres de divers animaux: il y a des *écrevisses* de mer & de rivière: ces deux especes sont encore distinguées en plusieurs autres.

Leur chair nourrit beaucoup; elle produit même un aliment assez solide; elle fortifie: le suc en est adoucissant, & convient particulièrement dans les chaleurs de poitrine, dans la toux, & dans toutes les indispositions qui viennent d'une trop grande âcreté d'humours. La chair des *écrevisses* de

rivière contient un suc huileux & balsamique, propre à nourrir, à humecter & à adoucir les âcretés de la poitrine; mais comme ce suc est d'une nature lente, visqueuse, ces poissons sont un peu difficiles à digérer. Les *écrevisses* de mer se digèrent encore moins facilement, parce qu'elles contiennent, pour l'ordinaire, un suc encore plus grossier; à cela près, toutes les *écrevisses* de mer, les homars, les langoustes, les chevrettes ont les mêmes qualités que les *écrevisses* de rivière.

On mange les *écrevisses* en ragoût, en hachis, en tourtes & en salades; il s'en fait des coulis excellents, & il n'y a point de bonnes bisques où elles n'entrent.

On a donné le nom d'*yeux d'écrevisses* à deux pierres qu'on trouve dans chaque *écrevisse* mâle, immédiatement au-dessous de la tête vers l'estomac; on les fait sécher au soleil, puis on les pulvérise pour les employer; elles agissent en absorbant & en détruisant les pointes des sels acides ou âcres qui causent des maladies, quand ils se rencontrent en trop grande abondance dans le corps. Les *yeux d'écrevisses* sont astringens & dessicatifs; ils adoucissent les humeurs, purifient le sang, provoquent un peu l'urine & arrêtent le cours de ventre, le vomissement & l'hémorragie.

Les *écrevisses* ne se trouvent que dans les ruisseaux qui ne séchent jamais, & où l'eau est vive; elles se retirent ordinairement pendant le jour dans les crônes ou trous souterrains le long des bords, ou bien sous de grosses pierres ou racines d'arbres.

On prend les *écrevisses* à la main, en mettant son bras troussé jusqu'à l'épaule dans l'eau, & cherchant le long du bord, s'il n'y a

point de trous où les *écrevisses* puissent être. Quand on en rencontre, on enfonce la main jusqu'au fond du crône, s'il y en a, on le sent avec les doigts, on les prend par le milieu du corps, & on les jette proprement sur la terre. On prend aussi les *écrevisses* avec des petits filets d'un pied de large, ou une éclisse, qu'on nomme, en quelque pays, un *cazaret*, qu'on attache au bout d'un bâton, & dont on se sert comme du filet, en se promenant le long du bord de la rivière.

ECRILLE, clôture faite de barges de travers pour empêcher le poisson de sortir des étangs par les décharges.

ECRIN, ou *ECRAIN*, petite boîte ordinairement doublée de velours noir où l'on serre des bagues & des pierreries. Il y a à Paris une communauté des maîtres layettiers & écrainiers. Voyez *Layettier*.

ECRIRE, chez les marchands, négocians, banquiers, *écrire sur le journal*, est porter sur ses registres en recette, ou dépense, les différentes parties de débit & de crédit qui se font journellement dans le négoce & qu'on a écrites auparavant sur le brouillon... *Ecrire sur son agenda*; c'est mettre, en forme de mémoire, sur une espèce de petit livre ou sur des tablettes, que les négocians exacts ont toujours sur eux, les choses les plus importantes qu'ils ont à faire chaque jour, pour ne les pas oublier... *Ecrire une partie en banque*, c'est, en terme de revirement de partie, *écrire* sur le registre de la banque le nom du banquier, négociant, marchand ou autre, à qui il a été cédé quelque somme, ou partie de banque, pour achat de marchandise en gros, paiement de lettres de change,